

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS
LE JEUDI 29 AVRIL 2010**



L'an deux mil dix, le vingt neuf avril à 17h35, le Conseil Municipal d'Enfants, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de PAVILLY sous la présidence de Monsieur Claude LEMESLE, Maire de Pavilly

ETAIENT PRESENTS :

TIERCE Emma, ROBITAILLE Léana, HARDY Nathan, CARON Pauline, MONCEL Sarah, BOUTTE Claire, DORDAIN Stacy, VALLEE Baudouin, BOUTTE Clémence, MASSON, Clémence, DONIER Sarah, BOURDIN Laurine, LE ROUX Cloé, DIEDHIOU Ibrahima, DESCHAMPS Tom, BOULANGER Rémi, PETIT Mélanie, BRETON Lucie, DUBUISSON Lucas, LEMONIER Romain, BELANY Bruno.

ETAIT EXCUSE :

CARPENTIER Marion, BISSON Coline.

ETAIENT ABSENTS :

MAUGER Enzo, LE ROUX Cloé.

Après avoir fait l'appel, Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et que l'assemblée plénière peut commencer.

Il souhaite la bienvenue à ses collègues enfants et adultes ainsi qu'aux parents présents dans l'assistance.

Il rappelle qu'il s'agit pour ce Conseil Municipal du bilan et du vote des projets des commissions. Il explique que chacune des commissions a désigné un rapporteur pour présenter son projet.

Il propose de passer ensuite à l'ordre du jour et invite Monsieur Lucas DUBUISSON, rapporteur de la commission « Sport et Loisirs » à présenter le bilan du projet « Le tournoi de handball inter-écoles ».

Les conseillers de cette commission ont organisé le vendredi 30 octobre 2009 un tournoi de hand-ball entre les élèves des écoles de Pavilly. Ce tournoi s'est déroulé dans le gymnase rue Vadet.

Une trentaine d'enfants ont participé à ce tournoi qui a débuté à 14h00 et s'est terminé à 16h30. Les écoles primaires ont formé 5 équipes. Chaque équipe a fait 4 matchs. Tous les participants ont été récompensés par une médaille et un goûter a été servi pour clôturer cette journée.

Le tournoi s'est très bien passé même si les conseillers s'attendaient à avoir plus de personnes.

Pour ce projet les élus ont dépensé 228 € ce qui correspond à l'achat des médailles, de chasubles, de ballons, de chronomètres, de sifflets et du goûter. Le budget demandé était de 228 €.

Monsieur le Président félicite l'assemblée d'avoir respecté le budget et félicite toute cette commission dans son ensemble.

Monsieur le Président propose ensuite à Mademoiselle ROBITAILLE Léana, rapporteur de la commission « Santé / Jeunesse » de présenter le bilan du projet intitulé « Malvoyant mais important »

Les élus souhaitent équiper le passage piéton situé rue Joseph Bénard de bandes podo-tactiles afin de faciliter l'accès des malvoyants dans les rues de Pavilly.

Des recherches ont été faites pour connaître les différents types de bandes podotactiles ainsi que leur prix. Ensuite, les élus ont repéré les différents passages piétons du centre ville et choisi celui situé rue Joseph Bénard.

Enfin, ils ont pris contact par courrier avec Monsieur Hauguel (Directeur des Services Techniques) qui a relayé le projet et s'est chargé de trouver une entreprise spécialisée dans l'aménagement de la voirie.

C'est l'entreprise Kangourou qui a équipé de bandes podotactiles le passage piéton situé au feu tricolore de la rue Joseph Bénard au mois de décembre 2009.

Une réception des travaux a eu lieu le samedi 20 mars dernier pour donner un caractère officiel à la pose de ces bandes. Les différents acteurs de ce projet étaient invités.

Les conseillers tiennent à informer que le projet a retenu l'attention de l'ANACEJ (*Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes*) qui mentionne cette action dans son dernier magazine diffusé sur Internet.

Pour ce projet, le budget demandé était de 250€.

Finalement 468.83€ ont été dépensés Cette somme correspond à l'achat et la pose des bandes podotactiles.

Afin de mieux évaluer les dépenses, les conseillers auraient dû rencontrer Monsieur Hauguel pendant la phase de préparation du projet.

Par ailleurs, la commission « Santé Jeunesse » souhaite participer aux concours des écharpes d'or (*concours national sur la sécurité routière organisé par l'association de prévention routière en partenariat avec l'ANACEJ*) en présentant ce projet.

Monsieur le Président félicite les élus de cette commission pour leur grand travail et n'oubliera pas de remercier Monsieur Hauguel pour sa collaboration. Par ailleurs, il ajoute qu'il fera de son mieux pour continuer à équiper les passages piétons de Pavilly de bandes podotactiles.

Monsieur le Président propose ensuite à Mademoiselle Laurine BOURDIN, rapporteur de la commission « Information et Communication » de présenter le bilan du projet « Le logo du CME ».

Les conseillers de cette commission étaient désireux de créer une identité visuelle au CME afin d'identifier rapidement tous les documents officiels concernant le CME tels que les convocations, les brochures ou les courriers.

Pour commencer, les élus ont recherché sur Internet des logos d'autres Conseils Municipaux d'Enfants pour se donner un aperçu de ce qui pouvait être réalisé.

Ensuite des logos ont été créés à l'aide des ordinateurs de la Maison Pour Tous lors des réunions mensuelles puis quatre logos ont été sélectionnés et soumis au vote des internautes sur le site Internet du CME du 20 janvier au 4 mars 2010.

54 internautes ont voté et le logo gagnant a obtenu 59% des suffrages avec 32 voix.

Désormais ce logo apparaîtra sur les documents officiels du CME.

Suite à la création de ce logo, les conseillers ont décidé de mettre à jour les rubriques du site Internet du CME avec l'aide de Yohann.

De plus, le site apparaît désormais sous de nouvelles couleurs qui reprennent celles du logo.

Monsieur le Président souligne l'économie du projet et remercie les conseillers.

Monsieur Bruno BELANY entre dans la salle du Conseil et demande à l'assemblée de l'excuser de son retard.

Monsieur le Président propose à Monsieur Ibrahima DIEDHIOU, rapporteur de la commission « Environnement et Solidarité » de présenter le bilan du projet intitulé « Seniors racontez nous votre histoire ».

Ce dernier explique que ce projet est toujours en cours et que les conseillers ont commencé à rédiger les questions à poser aux personnes âgées. Ces questions ont ensuite été regroupées par thèmes tels que la guerre, la famille, le sport et les loisirs.

Des affiches ont ensuite été réalisées afin de faire connaître le projet et de lancer un appel aux personnes âgées concernées par cette action.

Suite à la diffusion des informations concernant notre projet, une animatrice de la maison de retraite « La madeleine » de Pavilly a contacté Grégory FERMENT pour l'informer qu'un groupe de 7 résidents étaient intéressés par ce projet. Par conséquent, un dictaphone a été acheté pour enregistrer les témoignages.

Par ailleurs, les entretiens ont été préparés en définissant le lieu de la rencontre et les rôles de chacun (Photographe, Rédaction...). La rencontre aura lieu à la maison de retraite pour éviter aux personnes âgées de se déplacer.

A ce jour, le projet n'est pas terminé. Les conseillers rencontrent des difficultés pour fixer une date où tous les acteurs seraient présents.

Pour le moment, les dépenses s'élèvent à 58.60€. Cette somme correspond à l'achat du dictaphone.

Les étapes suivantes doivent être réalisées :

- Les entretiens avec les résidents de la maison de retraite.
- La réalisation du livre reprenant les témoignages et les photos.

Les conseillers espèrent vivement finir ce projet avant la fin de leur mandat.

Monsieur le Président félicite les élus pour ce projet en cours et espèrent pouvoir lire le livre d'or de nos aînés.

Monsieur le Président propose de passer au projet suivant de la commission « Culture et Animation » et demande à Mademoiselle Clémence BOUTTE de présenter le bilan du projet « Olympique Juniors ».

Ce projet avait pour but de faire un apprentissage ludique de l'athlétisme lors d'une après-midi qui a réuni les élèves des écoles primaires de Pavilly.

Cette manifestation d'athlétisme s'est déroulée le mardi 27 octobre 2009 au gymnase Vadet en partenariat avec le stade sottevillais qui avait pour l'occasion ramener le kit stadium qui comprenait (un intervenant diplômé d'état, haies en mousse, lancer de vortex, sautoir en longueur en escalier, aire de lancer de médecine ball) plus l'atelier maquillage qui était totalement géré par nous-même. Ce dernier a permis de réguler le temps d'attente dans les différents ateliers.

Au total 60 joueurs âgés entre 3 et 15 ans ont participé à cette manifestation. Le centre de loisirs les Deux Rivières était aussi des nôtres pour augmenter le nombre de participants de cette journée. Ils étaient répartis par ateliers sportifs. La manifestation a commencé à 14h00 et s'est terminée à 17h00.

Son accès était gratuit ce qui explique le vif succès de cette journée et l'utilisation non stop des ateliers d'athlétisme toute la journée.

Pour ce projet 340€ ont été dépensés ce qui correspond à l'achat des médailles, de chasubles, de ballons, de chronomètres, de sifflets et du goûter. Le budget demandé était de 460 € soit une économie de 120 € a été faite.

Monsieur le Président remercie les conseillers d'avoir organiser une telle journée sportive pour les enfants de Pavilly.

Monsieur le Président demande ensuite à Mademoiselle Pauline CARON de présenter le bilan du projet de la commission « Information et Communication » intitulé « La presse à l'école ».

Mademoiselle Pauline CARON explicite que cette action avait pour but d'inciter les enfants à lire le journal et par conséquent à les informer sur l'actualité à l'aide d'un support adapté à leur niveau de compréhension et de leur langage.

Pour se faire les élus de cette commission ont souhaité offrir aux écoles primaires de Pavilly un abonnement d'un an à un journal spécialisé pour les enfants.

Les conseillers ont commencé par rechercher les différents journaux existants et adaptés aux enfants.

Les élus ont appris l'existence d'un journal hebdomadaire intitulé « Le Journal des Enfants » (Le JDE) qui a offert 3 semaines d'abonnement pour pouvoir découvrir le contenu et la conception du journal. Puis ils ont décidé de proposer un abonnement à ce journal aux écoles primaires de Pavilly.

Pour cela, un courrier a été envoyé aux directeurs des écoles Pierre et Marie Curie, Jean Maillard et Notre-Dame en y joignant un des exemplaires reçus gratuitement auparavant.

Dans cette lettre, il leur a été proposé également de suggérer un autre journal dans le cas où ils étaient déjà abonnés au JDE.

Seules l'école Jean Maillard et Pierre et Marie Curie ont répondu favorablement à notre projet et reçoivent chaque semaine depuis le 28 janvier 2010 un exemplaire du Journal Des Enfants.

Pour ce projet, 150€ ont été demandés. Finalement, les conseillers ont dépensé 74€ soit une économie de 76€ a été réalisée. Cette somme correspond à l'abonnement d'un an au Journal Des Enfants pour les deux écoles

Par ailleurs, les élus de cette commission souhaitent que cet abonnement soit renouvelé l'année prochaine si le budget le permet.

Monsieur le Président remercie les conseillers pour cette initiative et leur demande de lui transmettre un exemplaire du Journal des Enfants.

Monsieur le Président propose ensuite de donner la parole à Mademoiselle Clémence MASSON conseillère de la commission « Culture Animation » pour présenter le bilan du projet « Mille et une nuits pour rendre la ville plus belle ».

Une fois encore ce concours a attiré les habitants de Pavilly puisque 18 d'entre eux n'ont pas hésité à s'inscrire.

Ainsi, le soir du 29 décembre les conseillers de la commission ont pu plonger dans le monde féerique de Noël en sillonnant les rues de la ville afin d'apprécier les illuminations diverses et variées.

Un certain sérieux était pourtant de rigueur puisque nous devions juger tous les inscrits tout en les filmant.

Cette journée s'est terminée par un dîner au Mc Donald en toute convivialité.

Après les fêtes de fin d'année, les conseillers se sont réunis pour faire le bilan de ce qu'ils ont vu et désignés les trois gagnants de chaque catégorie en restant le plus juste possible. Ils ont également déterminé les récompenses et fixé une date pour la remise de ces prix.

La plupart des participants ont répondu présents à notre invitation. Par ailleurs, afin de donner une touche concrète à la cérémonie, une vidéo présentant les diverses illuminations a été projetée avant de proclamer les gagnants de chaque catégorie. Ceux-ci ont reçu des paniers déco, des bouquets de fleurs et des boîtes de chocolats.

Le verre de l'amitié a été offert et tous sont repartis le sourire aux lèvres comme le veut la tradition de Noël.

Pour ce concours 182,64 € ont été dépensés, correspondant aux achats des récompenses.

Monsieur le Président se réjouit de voir que ce concours attire encore les amateurs des décorations de Noël et espère qu'il perdurera dans le temps.

Monsieur le Président souligne que l'heure de la remise des récompenses serait peut-être à repenser car selon lui 18h est un peu juste pour se libérer lorsque l'on est commerçant ou que l'on se trouve sur son lieu de travail.

Monsieur le Président propose ensuite de passer au vote des projets et donne la parole à Monsieur Rémi BOULANGER conseiller de la commission « Sport et Loisirs » pour présenter le projet « Tournoi Skate Park ».

Le Tournoi de Skate Park sera ouvert aux enfants de plus de dix ans et aura lieu au stade Vadet le samedi 12 juin de 13h30 à 17h00.

Il y aura trois catégories

➤ Rollers

- Skate
- Trotinette

Les inscriptions pour le tournoi Skate Park se feront à la Maison pour Tous.

Le Jury sera composé des membres de cette commission. Il y aura deux passages par personne et le temps de passage sera de 5 minutes.

Les critères de notation sont les suivants :

- ❖ la plus belle figure sur 5 points
- ❖ le plus régulier sur son programme 5 points

Tous les participants seront récompensés. Les meilleurs remporteront des trotinettes, des casques, des gants de skate et les autres des diplômes.

A la fin de cette journée un goûter sera servi aux participants.

Le budget demandé pour ce projet est de 285 euros.

Il comprend : trois trotinettes, trois casques, trois paires de gants, du papier, de l'encre, de la boisson et des gâteaux pour le goûter.

Monsieur le Président émet ironiquement l'hypothèse d'y participer lui-même si ce concours est vraiment ouvert à tout le monde.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de ce projet.

Après délibération l'assemblée valide le projet « Tournoi skate park » à l'unanimité.

Monsieur le Président propose ensuite de donner la parole à Monsieur Nathan HARDY conseiller de la commission « Santé Jeunesse » pour présenter le projet « Marques ta page pour ta santé ».

Ce projet consiste à fabriquer un marque-page de prévention sur les dangers du tabac, de l'alcool de la drogue et d'Internet.

Ce marque-page sera distribué à tous les élèves Pavillais de CM2, c'est-à-dire environ 76, qui vont entrer en sixième à la rentrée de septembre prochain. Il sera distribué lors de la cérémonie annuelle de la remise des dictionnaires qui a lieu à la Mairie en fin d'année scolaire.

Pour la conception du marque-page, les informations seront recherchées grâce à l'appui d'Internet, des journaux et de nos propres expériences.

Le marque-page sera imprimé recto/verso avec une face sur les dangers de l'alcool, le tabac et de la drogue et l'autre face sur ceux d'Internet.

Ensuite le marque-page sera réalisé à l'aide des ordinateurs de la Maison Pour Tous. Puis il sera envoyé sur un site Internet (imprim'enligne.com) qui se chargera de l'impression, du découpage et de la plastification.

Pour ce projet, les conseillers demandent 71,76 € Cette somme correspond aux frais d'impression des marques-pages pour 100 exemplaires. Ce nombre est supérieur à celui des élèves estimés mais le site d'impression impose un minimum de 100 exemplaires par commande.

Monsieur le Président souligne le sérieux de ce projet et demande à l'assemblée de délibérer.

Après délibération, ce projet est validé puisque seul un conseiller s'est abstenu, les autres élus ont voté pour.

Monsieur le Président donne ensuite la parole à Mademoiselle Claire BOUTTE conseillère de la commission « Environnement et Solidarité » pour présenter le projet « Il est beau mon sac écolo »

Ce projet consiste à distribuer des sacs réutilisables gratuitement sur le marché de Pavilly.

Pour cela, la commission a demandé un devis à Claire Martinez, du Service Communication de la mairie de Pavilly pour l'achat de 250 sacs réutilisables et personnalisables.

En effet, les conseillers souhaitent que les sacs soient marqués par le logo du CME ainsi que le titre du projet. Une brochure sera également réalisée et distribuée en même temps que les sacs pour expliquer la finalité du projet. Celle-ci pourrait également contenir une rubrique « Le saviez vous ? » en comparant par exemple le temps de décomposition dans la nature entre le sac écolo et un sac en plastique classique.

Pour ce projet, la commission demande la somme de 480€. Celle-ci comprend l'achat et la personnalisation de sacs en coton ainsi que les frais d'impression de notre brochure.

Monsieur le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions à poser. Constatant le silence, il lui demande de bien vouloir voter.

Après délibération et à l'unanimité ce projet est adopté.

Monsieur le Président propose ensuite à Monsieur Tom DESCHAMPS conseiller de la commission « Information et Communication » de bien vouloir prendre la parole afin de présenter le projet « Surfer sans chercher, le guide Internet du CME ».

Notre projet a pour finalité de créer un annuaire de sites Internet utiles.

Ces sites seront classés par catégorie telle que la musique, les jeux, les infos, la télévision... Les sites mentionnés dans ce guide ne seront pas les seuls existants sur la toile, mais seront ceux qui nous paraissent les mieux adaptés au thème énoncé.

Ce guide permettra de naviguer plus facilement et d'éviter les pièges de certains sites.

Il sera distribué à tous les élèves de CM1 et CM2 des écoles de Pavilly et sera mis à la disposition des Pavillais dans les bâtiments publics tels que la Mairie ou la Maison Pour Tous.

C'est pourquoi la commission prévoit d'en réaliser environ 250 exemplaires et demande pour se faire la somme de 150 €, qui correspond aux frais d'impression de ce guide.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer.

Après délibération, le projet est adopté presque à l'unanimité car seul un conseiller s'est abstenu de voter.

Monsieur le Président propose de passer au projet suivant « 1 jouet + 1 don = un sourire » de la commission « Environnement et Solidarité ». Monsieur le Président donne la parole à Mademoiselle Coleen BUQUET.

Ce projet consiste à organiser une collecte de jouet pour Noël 2010.

Pour cela un appel à la générosité sera lancé à travers des affiches, des articles de presse et grâce au bulletin municipal.

Les conseillers pensent également associer les écoles de Pavilly à cette collecte si les directeurs donnent leur accord. Un courrier sera envoyé dès la rentrée de septembre prochain.

La commission prévoit de réserver une salle à la Maison Pour Tous afin de stocker les jouets collectés.

Ensuite, les conseillers souhaitent faire don de la collecte à l'association « Les Restaurants du Cœur » de Pavilly.

Pour ce projet, il est demandé la somme de 5€ qui servira aux frais d'impression des affiches pour informer la population de la collecte.

Monsieur le Président demande aux conseillers de prêter une attention particulière à l'espace où seront stockés les jouets et aussi l'état des jouets eux-mêmes. Selon lui, seuls les jouets en bon état et les peluches lavables en machine devront être acceptés.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer.

Après délibération, le projet est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Monsieur le Président propose de donner la parole à Mademoiselle Lucie BRETON, conseillère de la commission « Culture Animation » pour présenter le projet « Les folies du Karaoké ».

A travers ce projet les conseillers souhaitent s'amuser, chanter et rencontrer le public Pavillais

La commission souhaite organiser le samedi 26 Juin de 14h00 à 17h00 à la Maison pour Tous « les folies du karaoké » avec tous les habitants de la ville de Pavilly.

Cette journée se déroulera en accueil libre. Les enfants et les adultes pourront aller chanter autant de fois qui le souhaitent.

Le Jury sera composé des membres de la commission « Culture Animation ».

Les critères d'évaluation seront les suivants :

- la justesse de la voix
- connaissance de la chanson
- être dans le rythme de la chanson

Sur le temps du goûter les participants seront récompensés par un diplôme et deux trophées seront remis aux deux meilleurs chanteurs.

Le budget demandé pour ce projet est de 203,31 euros.

Il comprend les deux trophées, le micro Playstation pour pouvoir chanter sur la console de jeu, le papier pour les diplômes, les boissons et les gâteaux pour le goûter.

Monsieur le Président souligne l'importance du divertissement au moment de la fête de la musique.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de délibérer.

Le projet « Les Folies du Karaoké » est finalement adopté avec 22 voix pour contre une seule abstention.

Monsieur le Président propose ensuite de donner la parole à Mademoiselle Sarah MONCEL conseillère de la commission « Environnement et Solidarité » afin de présenter le projet « Un CME écolo ».

La commission souhaite rendre le CME le plus écologique possible.

Le projet consiste à réaliser une charte écologique pour le CME de Pavilly. Chaque conseiller devra signer et adhérer à cette charte pour exercer ses fonctions.

Voici une des mesures que pourrait comporter cette charte.
« Supprimer la distribution de l'ordre du jour lors de des réunions mensuelle à chaque conseiller et réaliser une présentation orale »

Avec l'accord de l'assemblée, la commission « Environnement et Solidarité » s'engage à travailler jusqu'à la fin de du mandat pour la réalisation de cette charte écologique et la faire adopter lors de la dernière assemblée plénière.

Si tel était le cas, cette charte serait applicable pour les prochains élus du CME.

Monsieur le Président se réjouit profondément de ce projet qui entre dans la politique environnementale de la ville de Pavilly.

Monsieur le président invite l'assemblée à délibérer.

Après délibération, le projet « Un CME écolo » est finalement adopté avec 19 voix pour et 4 abstentions.

Monsieur le Président propose ensuite de passer aux questions diverses proposées par la commission « Environnement et solidarité ».

Monsieur Bruno BELANY propose au Conseil Municipal Adulte de multiplier les distributeurs de sacs à ramasser les crottes de chien suite aux diverses déjections trouvées par ci par là dans la ville.

Cette commission propose d'en implanter par exemple au niveau du Colombier, de la Maison Pour Tous, sans oublier le quartier de la Vierge et de la Rouge Grange.

Monsieur le Président souligne qu'il avait lui-même remarqué le problème et rappelle que c'est à chaque propriétaire pavillais de faire des efforts. Selon Monsieur le Président, rajouter des distributeurs ne servirait pas à grand-chose puisqu'il s'agit du bon vouloir de tous.

Un membre de l'assemblée demande à Monsieur le Président si la ville de Pavilly a pour projet de changer les fenêtres du collège Val Saint Denis.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que les changements de matériel dans les collèges sont gérés par le Département, par conséquent ce n'est pas du ressort de la ville. Selon lui, les fenêtres ne vont pas être changées puisqu'un nouveau collège est en construction.

Monsieur le Président remercie l'assemblée pour son sérieux et leur demande de mener à bien leurs projets respectifs.

La séance est levée à 18h30.

